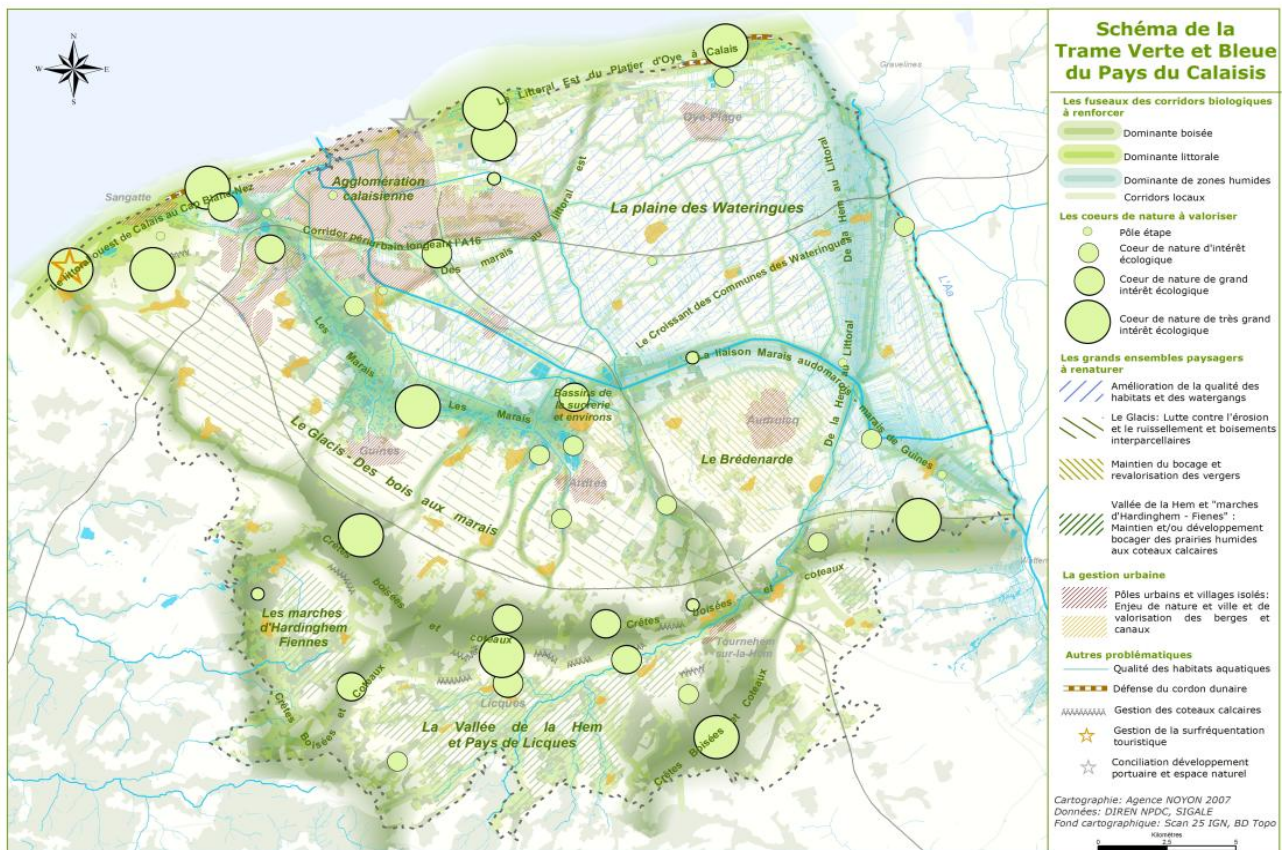


LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DU CALAISIS



Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) a été mis en place à l'échelle de la Région Nord-Pas-de-Calais et constitue la déclinaison territoriale de la Trame Verte et Bleue (TVB) qui a pour objectif de relier des cœurs de nature entre eux (hot-spots de biodiversité) par des corridors écologiques, couloirs de dispersion et déplacement des espèces animales et végétales limitant notamment les risques de consanguinité. Le SRCE vise également la reconquête écologique de l'ensemble du territoire en prenant compte ses spécificités paysagères. Si la trame verte s'intéresse davantage aux milieux prairiaux, boisés, bermes de route..., la trame bleue intègre les zones humides, mares, étangs, fossés et autres becques. De nouvelles trames sont apparues depuis : la trame noire pour l'éclairage nocturne, la trame marron pour les zones agricoles ou encore la trame grise pour les zones industrielles.

Le schéma ci-dessous synthétise la politique SRCE à l'échelle du Pays du Calaisis (territoire de 2007) :



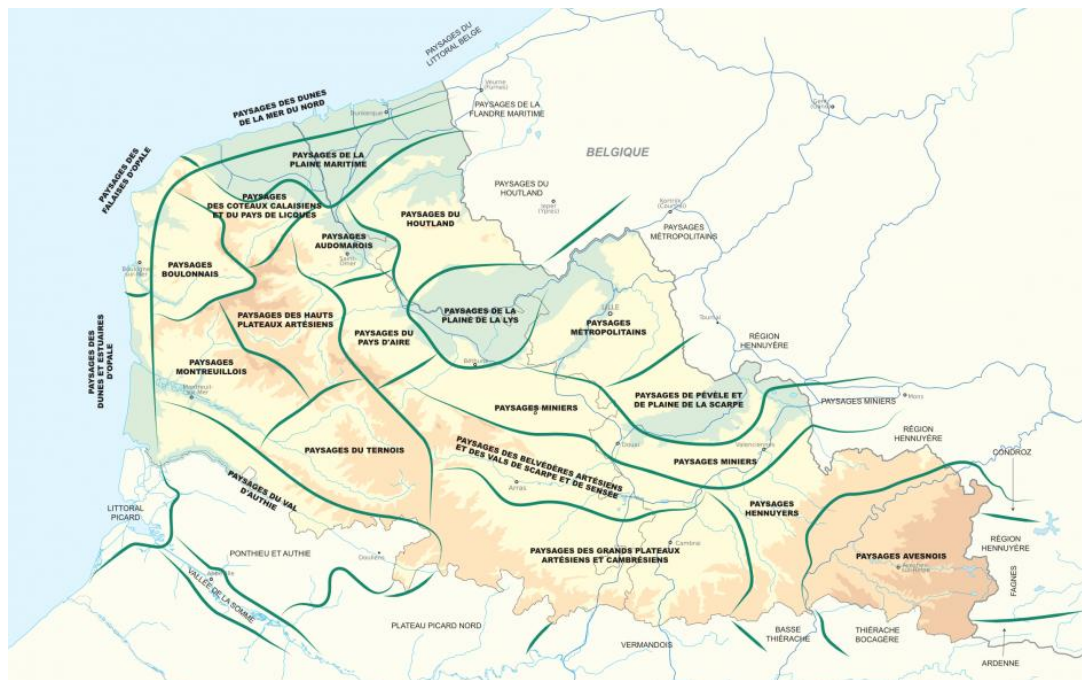
Les objectifs de la déclinaison territoriale du SRCE au niveau du Pays du Calaisis sont :

- Poursuivre la gestion à titre écologique des cœurs de nature
- Renforcer la trame paysagère et écologique de proximité
- Renforcer l'offre d'espaces naturels à vocation d'accueil pour l'attractivité résidentielle et touristique du territoire
- Aménager et gérer durablement le territoire en permettant à chaque acteur d'agir à son échelle

PAYSAGES PAR LES ARBRES – (JANVIER 2016)

50 FICHES TECHNIQUES POUR AGIR A LA PRESERVATION DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITE

Le projet ‘Paysages par les Arbres’ s’inscrit dans cette démarche en proposant des actions concrètes de reconquête paysagère et écologique par une prise en compte affinée des spécificités micro-territoriales ; micro-territoires définis notamment dans le cadre de l’atlas régional des écodistricts paysagers repris sur la carte ci-dessous :



Cette carte définit les grandes unités homogènes paysagères à l'échelle régionale. Un zoom sur le territoire a été opéré permettant de distinguer au sein de ces grandes unités de nouvelles entités écopaysagères :

